

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT POUR L'ADAPTATION DES LOGEMENTS DES SENIORS

UN BESOIN DE CONSEILS

La Ville de Libourne, adhérente au Réseau Ville Amie des Aînés, s'est donnée pour objectif d'adapter le territoire à une population vieillissante pour permettre le maintien et l'amélioration de ses conditions de vie. Son Conseil des aînés a relevé le besoin de pouvoir accompagner l'ensemble des personnes âgées en perte d'autonomie dans les travaux, afin d'éviter d'engager des dépenses ne correspondant pas aux besoins.

Ainsi, dans le cadre de sa politique de maintien à domicile des personnes âgées, le CCAS de Libourne met en place un dispositif d'accompagnement pour l'adaptation des logements des seniors venant compléter l'offre actuelle proposée par l'OPAH de la Communauté d'agglomération du Libournais.

CRÉATION DU DISPOSITIF

En décembre 2023, une présentation des différents projets, validés par le Maire, a souligné la nécessité de fournir des conseils pour l'aménagement du logement des aînés. En janvier 2024, une analyse approfondie du besoin et de l'existant a été effectuée afin de cerner les attentes et les ressources disponibles. Le CCAS a notamment pris contact avec le CCAS d'Arcachon, qui a mis en place des accompagnements par une ergothérapeute, et échangé avec les services de la ville et de l'agglomération, qui proposent déjà un dispositif d'accompagnement, basé sur les ressources des bénéficiaires.

Ensuite, en février 2024, un conventionnement avec SOLIHA Terres Solidaires a été établi, accompagné de la rédaction du règlement d'intervention. La délibération en Conseil d'Administration a eu lieu en mars 2024, marquant ainsi la mise en place effective du dispositif. Enfin, en juin 2024, une présentation au public a été organisée, avec l'installation des différents opérateurs sur une place centrale de la ville, permettant ainsi d'informer les citoyens sur les dispositifs disponibles, et de faire le relais avec les partenaires.



CCAS de Libourne

Ville Amie des Aînés depuis 2020
Libourne (33)

OBJECTIFS :

- Permettre un accompagnement gratuit dans le cadre de l'adaptation du logement à la perte d'autonomie.

PRATIQUE :

- Constat : besoin de conseils lors d'aménagement du logement
- Analyse du besoin et de l'existant
- Conventionnement avec SOLIHA Terres Solidaires
- Mise en place du dispositif
- Présentation au public, communication sur l'action
- Cout : 10 000€ (prise en charge de chaque visite à hauteur de 330 € TTC)

UN PROJET EN DÉVELOPPEMENT

L'objectif est de réaliser trente diagnostics sur une année pleine. Pour l'instant, cinq ont eu lieu, et l'information a été élargie, notamment grâce à la distribution du guide Génération Seniors, ce qui devrait permettre d'augmenter le nombre de diagnostics. Ce nouveau dispositif nécessite de se déployer, mais il remplit d'ores et déjà l'objectif de permettre à toute personne d'anticiper la perte d'autonomie et de recevoir des conseils professionnels.



APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la Ville de Libourne, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com

